



COMMUNIQUE DU CENTRE PILOTE MAÏS de la semaine n° 43 du 26/10/2021

La période du 15 au 22 octobre a été caractérisée par des températures assez variables, globalement assez fraîches, accompagnées de périodes de faibles pluies sous une humidité relative élevée. Les maïs ont cependant pu accumuler durant cette période 40,7 degrés jours (dj) en base 6 ce qui selon les tables d'Arvalis permettrait une perte de 2,4 à 1,6 pt d'humidité. Pour assurer la perte de 1% d'humidité du grain, il faut compter 17 à 25 dj entre 40 et 30%.

Les variétés précoces (Anovi CS, Benedictio, DKC2788, Es Perspective, KWS Iconico, KWS Johaninio, Henley, LG30258, Megusto, Micheleen, Sy Calo) sont passées de 36,7 % à 35,3 % d'humidité en moyenne de 14 sites semés avant le 30 avril.

En variétés précoces, deux parcelles (Ath, Sirault) semées fin avril, sont déjà passées sous les 32% d'humidité.

Pour les variétés un peu plus tardives et plus fréquemment valorisées en grain humide (Agropolis, DKC2990, Farmueller, Farmoritz, Kinsley, RGT Attraxxion, RGT Maxxatac) la perte d'humidité a été de 1,5%. La moyenne pour ce type de variétés est actuellement de 37,6%.

Pour les parcelles destinées au grain humide, les variétés précoces implantées en avril peuvent être récoltées. On attendra encore quelques jours pour les demi-précoces. La majorité des parcelles implantées avec des variétés recommandées sont indemnes de fusariose. Selon la localisation des parcelles et l'intensité du vent qui a soufflé le 20 octobre, on observe sur certaines variétés des verses et des bris de tiges qui pourraient ralentir la dessiccation des grains.

Régions agricoles	Teneurs en humidité du grain			
	Variétés précoces à sécher		Variétés habituellement utilisées en grain humide	
	Sem 43 2021	Sem 43 2020	Sem 42 2021	Sem 43 2020
Région limoneuse et sablo-limoneuse ouest (Ath, Baudour, Chièvres, Naast, Neufmaison, Sirault)	30 à 36,5%	Récolté	33 à 41%	Récolté

Région limoneuse centre (Andenne, Bierghes, Ernage, Jandrain, Mellet, Perwez et Viesville, Wangenies)	34,5 à 40%	23,5 à 32%	35,5 à 41%	28 à 36%
Région limoneuse Est, Nord Région herbagère (Acosse, Eben-Emael, Hemptinne et Waremme)	33,5 à 37,5%	22 à 26%	35 à 40%	23 à 31%

Communiqué de la Cellule vulgarisation du Centre pilote maïs
Mardi 24 octobre 2021